

La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2022

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non audité) pour le trimestre clos le 30 avril 2022, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. MONTRÉAL, 01 juin 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 59,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,34 \$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 53,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,0 % pour le deuxième trimestre 2022, par rapport à 8,6 % pour le deuxième trimestre 2021. Le résultat net ajusté s'est fixé à 61,6 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 56,7 millions \$ et au résultat dilué par action ajusté de 1,23 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 10,3 % pour le deuxième trimestre 2022, par rapport à 9,2 % il y a un an. Pour les six mois clos le 30 avril 2022, le résultat net comme présenté s'est établi à 115,1 millions \$ et le résultat dilué par action, à 2,51 \$, par rapport à un résultat net comme présenté de 97,9 millions \$, et un résultat dilué par action de 2,11 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à 7,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le résultat net ajusté s'est établi à 121,1 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté, à 2,65 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2022, en hausse par rapport à un résultat net ajusté de 104,3 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 2,26 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à 8,4 % pour la période correspondante de 2021. « Il s'agit du trimestre le plus rentable de la Banque depuis 2018, grâce à l'augmentation des revenus, à la solide performance des secteurs Services aux entreprises et Marchés des capitaux et à l'accent que nous mettons continuellement sur la gestion des coûts, a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Dans l'avenir, nous continuerons de nous concentrer sur la mise en œuvre de notre plan, y compris les initiatives favorisant l'acquisition de nouveaux clients, comme l'offre d'une nouvelle expérience VISA, l'accueil numérique simplifié et le déploiement de notre nouveau site Web public. Notre équipe gagnante est habilitée et déterminée à poursuivre la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la Banque, et nous sommes confiants en notre capacité de dépasser nos cibles financières pour 2022 malgré l'incertitude qui règne sur le marché. »

Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 30 avril 2022 30 avril 2021 Variance 30 avril 2022 30 avril 2021 Variance Comme présenté Résultat net 59,5 \$ 53,1 \$ 12 % 115,1 \$ 97,9 \$ 18 % Résultat dilué par action 1,34 \$ 1,15 \$ 17 % 2,51 \$ 2,11 \$ 19 % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) 10,0 % 8,6 % 9,2 % 7,8 % Ratio d'efficacité (3) 66,3 % 71,9 % 67,7 % 71,1 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires (4) 9,3 % 10,1 % Base ajustée Résultat net ajusté (1) 61,6 \$ 56,7 \$ 9 % 121,1 \$ 104,3 \$ 16 % Résultat dilué par action ajusté (2) 1,39 \$ 1,23 \$ 13 % 2,65 \$ 2,26 \$ 17 % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (2) 10,3 % 9,2 % 9,7 % 8,4 % Ratio d'efficacité ajusté (2) 65,2 % 69,9 % 66,1 % 69,4 % (1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à la page 5 du Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2022, qui comprend le rapport de gestion au 30 avril 2022 et pour la période close à cette date, dont l'information est incorporée aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est accessible sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. (2) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à la page 5 du Rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2022, qui comprend le rapport de gestion au 30 avril 2022 et pour la période close à cette date, dont l'information est incorporée aux présentes par renvoi. (3) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à la page 5 du Rapport aux actionnaires du deuxième

trimestre 2022, qui comprend le rapport de gestion au 30 avril 2022 et pour la période close à cette date, dont l'information est incorporée aux présentes par renvoi. (4) Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Pour les trimestres clos les	Pour les six mois clos les	En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Frais autres que d'intérêt	17 210	\$	17 793	0	\$	17 956	1
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat	Charges liées à l'examen stratégique (1)	(277)	234	2	065	—	Charges de restructuration (2)
—	1890	—	2511	Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	3030	3028	3014
6058	6087	2753	5370	4904	8123	8598	Frais autres que d'intérêt ajustés
1693	52	\$	1725	60	\$	1746	57
\$	3419	12	\$	3450	26	\$	Résultat avant impôts sur le résultat
7449	7	\$	7020	9	\$	6780	7
\$	1447	06	\$	1243	18	\$	Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les frais
autres que d'intérêt (décrits ci-dessus)	2753	3537	0490	4812	3859	8	Résultat avant impôts sur le résultat ajusté
7725	0	\$	7557	9	\$	7271	1
\$	1528	29	\$	1329	16	\$	Résultat net comme présenté
5954	9	\$	5551	8	\$	5306	2
\$	1150	67	\$	9788	1	\$	Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat
Charges liées à l'examen stratégique (1)	(203)	1721	—	1518	—	Charges de restructuration (2)	—
1390	—	1847	Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	2051	3973	3642	6024
6395	Résultat net ajusté	61600	\$	59491	\$	56704	\$
121091	\$	104276	\$	Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	58261	\$	50917
\$	49946	\$	109178	\$	91648	\$	Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits cidessus)
2051	3973	3642	6024	6395	Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	60312	\$
54890	\$	53588	\$	115202	\$	98043	\$

(1) Les charges liées à l'examen stratégique se rapportent à la nouvelle orientation stratégique de la Banque. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et, au quatrième trimestre 2021, comprenaient les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats. Aux premier et deuxième trimestres 2022, les charges (reprises) liées aux contrats de location reflétaient l'achèvement de la réduction des bureaux corporatifs loués à Toronto et les mises à jour des estimations comptabilisées initialement au quatrième trimestre 2021. (2) Les charges de restructuration se composent essentiellement des charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs du syndicat et des plaintes en 2021. Les charges de restructuration sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprenaient les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ

Pour les trimestres clos les	Pour les six mois clos les	En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Capitaux propres	2 689 345	\$	2 659 840	\$	2 701 540	\$	2 689 345
Moins : Actions privilégiées	(122 071)	(122 071)	(244 038)	(122 071)	(244 038)	Billets avec remboursement de capital à recours limité	(121 581)
(121 315)	—	(121 581)	—	Réserve de couverture de flux de trésorerie (1)	(27 621)	(35 591)	(53 147)
(42 095)	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 418 072	\$	2 380 863	\$	2 404 355	\$
2 418 072	\$	2 404 355	\$	Incidence des soldes moyens à la fin	(26 717)	(5 486)	18 968
(34 839)	(47 378)	du mois (2)	Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 391 355	\$	2 375 377	\$
2 377 617	\$	2 383 233	\$	2 356 977	\$	(1)	La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au

postes Cumul des autres éléments du résultat global. (2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période. Résultats consolidés Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2022 Le résultat

net s'est établi à 59,5 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,34 \$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 53,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 61,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 56,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, en comparaison du résultat dilué par action ajusté de 1,23 \$ au deuxième trimestre 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte du dividende trimestriel déclaré sur les actions privilégiées de série 13 au deuxième trimestre 2022, tandis qu'au deuxième trimestre 2021, il tenait compte d'un dividende déclaré sur les actions privilégiées de série 13 et sur les actions privilégiées de série 15 rachetées en juin 2021. Revenu total Le revenu total s'est établi à 259,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse de 4 % comparativement à un revenu total de 249,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 8,6 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 180,1 millions \$ au deuxième trimestre 2022, comparativement à un revenu net d'intérêt de 171,5 millions \$ au deuxième trimestre 2021. L'augmentation découle principalement de la hausse du revenu d'intérêt attribuable aux prêts commerciaux, contrebalancée en partie par la diminution de la contribution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels et l'accroissement des coûts de financement. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,87 % au deuxième trimestre 2022, une augmentation de 1 point de base en comparaison de la marge nette d'intérêt au deuxième trimestre 2021, essentiellement pour les mêmes raisons. Les autres revenus ont augmenté de 1,2 million \$, ou 2 %, pour s'établir à 79,5 millions \$ au deuxième trimestre 2022, par rapport aux autres revenus de 78,3 millions \$ au deuxième trimestre 2021. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des revenus tirés des instruments financiers par rapport au deuxième trimestre 2021, contrebalancée en partie par la baisse des frais et commissions de courtage en valeurs mobilières, qui demeurent solides. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 13,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en comparaison de 2,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, une hausse de 10,6 millions \$ qui s'explique principalement par les reprises de provisions sur prêts productifs comptabilisées à l'exercice 2021. L'incidence du changement défavorable des scénarios économiques prospectifs et de leur pondération probabiliste respective a également contribué à la hausse. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 15 points de base pour le trimestre, contre 3 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les provisions pour pertes sur prêts productifs ont été de 7,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 en comparaison d'une reprise de provisions de 9,9 millions \$ au deuxième trimestre 2021, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux. Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont été de 5,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 et étaient en baisse de 6,9 millions \$, en raison d'une baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels. Voir la rubrique « Gestion du risque de crédit » aux pages 17 à 19 du rapport de gestion de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 172,1 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 7,5 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 169,4 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 5,3 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021. Les salaires et avantages du personnel se sont fixés à 98,8 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une augmentation de 1,3 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021, du fait en grande partie de l'augmentation régulière des salaires et du niveau plus élevé de la rémunération liée à la performance attribuable à l'amélioration de la performance de la Banque, le tout contrebalancé en partie par la baisse des coûts des avantages du personnel. Les frais d'occupation de locaux et technologie se sont élevés à 43,7 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 6,2 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 29,9 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 0,4 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021, du fait surtout de la rigueur continue en matière de gestion des coûts. Les charges de dépréciation et de restructuration se sont établies à un montant négatif de 0,3 million \$ au deuxième trimestre 2022, en comparaison de charges de dépréciation et de restructuration de 2,2 millions \$ au deuxième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2022, conformément à ses plans quant à l'avenir du travail, la Banque a mis à jour ses hypothèses relatives à la réduction des bureaux corporatifs loués, ce qui a nécessité un ajustement favorable à la provision comptabilisée initialement au quatrième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2021, les charges de restructuration comprenaient essentiellement des honoraires pour les services juridiques et professionnels ainsi que la reprise des indemnités de départ. Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité comme présenté a été de 66,3 % au deuxième trimestre 2022, en regard de 71,9 % au deuxième trimestre 2021, et le ratio d'efficacité ajusté a été de 65,2 % pour le deuxième trimestre 2022, contre 69,9 % pour le deuxième trimestre 2021. Ces améliorations découlent d'une hausse du revenu total et d'une baisse des frais autres que d'intérêt

comme présentés et ajustés d'un exercice à l'autre. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2022, les impôts sur le résultat se sont élevés à 14,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,1 %. Ce taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 14,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %. Situation financière Au 30 avril 2022, l'actif total s'élevait à 48,3 milliards \$, une augmentation de 7 % comparativement à 45,1 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé à la fois des prêts et des liquidités. Liquidités Les liquidités (1) se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2022, ces actifs totalisaient 11,2 milliards \$, une hausse de 1,2 milliard \$ par rapport à 9,9 milliards \$ au 31 octobre 2021. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 23 % de l'actif total au 30 avril 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 35,6 milliards \$ au 30 avril 2022, une hausse de 2,2 milliards \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2021. Au cours du premier semestre 2022, la solide croissance des prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels. (1) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de précisions, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après et à la page 6 du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2022, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2022 et pour la période close à cette date, lesquels sont intégrés par renvoi. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 16,7 milliards \$ au 30 avril 2022, une augmentation de 2,6 milliards \$, ou 18 %, depuis le 31 octobre 2021. Les volumes de financement d'inventaires ont augmenté de 1,6 milliard \$ au premier semestre 2022, du fait de la croissance interne du nombre net de nouveaux courtiers et de la hausse des coûts des biens attribuable à la demande élevée par les consommateurs. La hausse des prêts immobiliers a également contribué à l'augmentation. Les prêts personnels s'établissaient à 3,5 milliards \$ au 30 avril 2022, une diminution de 0,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du recul continu du portefeuille de prêts à l'investissement. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,7 milliards \$ au 30 avril 2022, une baisse de 0,2 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2021. Comparativement au trimestre précédent clos le 31 janvier 2022, les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,2 milliard \$, ou 1 %. Dans le cadre de son plan visant à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a réalisé un examen de bout en bout du processus d'octroi de prêt hypothécaire du canal des courtiers et de celui des succursales et a déterminé quelles améliorations devaient être apportées et les possibilités d'harmonisation et de simplification. Ces améliorations devraient graduellement porter leurs fruits et contribuer davantage à la stabilisation des niveaux de prêts. Dépôts Les dépôts ont augmenté de 2,3 milliards \$, ou 10 %, pour s'établir à 25,2 milliards \$ au 30 avril 2022, contre des dépôts de 23,0 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui est conforme à la croissance des prêts. Les dépôts de particuliers s'établissaient à 19,8 milliards \$ au 30 avril 2022, en hausse de 1,6 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du renforcement et de l'élargissement des relations avec les conseillers et les courtiers qui ont donné lieu à une augmentation des dépôts à vue et sur préavis ainsi que des dépôts à terme. Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 30 avril 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021, et ont contribué à la bonne position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,6 milliard \$ au cours de la même période pour s'établir à 5,5 milliards \$, du fait d'une augmentation du financement de gros, y compris l'émission d'obligations sécurisées de 300,0 millions \$. Dette subordonnée La dette subordonnée était de 685,4 millions \$ au 30 avril 2022, contre 349,8 millions \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique par l'émission de billets de 350,0 millions \$. Dette liée aux activités de titrisation La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard \$, ou 5 %, par rapport à celle au 31 octobre 2021, et s'établissait à 11,8 milliards \$ au 30 avril 2022. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 689,3 millions \$ au 30 avril 2022, comparativement à 2 640,9 millions \$ au 31 octobre 2021. Les résultats non distribués ont augmenté de 63,7 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout de la contribution de 115,1 millions \$ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. La Banque a également racheté 401 200 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de sorte que les actions ordinaires ont diminué de 10,8 millions \$ et les résultats non distribués, de 6,4 millions \$ au premier semestre 2022. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque au 30 avril 2022 et pour la période close à cette date et l'état de la variation des capitaux propres consolidé. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 55,94 \$ au 30 avril 2022, comparativement à 53,99 \$ au

31 octobre 2021. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,3 % au 30 avril 2022, par rapport à 10,2 % au 31 octobre 2021, un niveau supérieur à l'exigence réglementaire minimale et au niveau cible fixé par la direction de la Banque. La diminution par rapport au 31 octobre 2021 découle surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, contrebalancé en partie par la génération de fonds propres en interne. Ce niveau de fonds propres procure la souplesse voulue à l'appui du plan stratégique de la Banque. Le 31 mai 2022, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,45 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} août 2022 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2022. Ce dividende trimestriel a augmenté de 2 % par rapport au dividende déclaré au trimestre précédent et de 13 % par rapport au dividende déclaré à l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront libellées en actions ordinaires émises par la trésorerie de l'entreprise sans escompte. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et

d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés. L'information prospective contenue dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Accès aux documents traitant des résultats trimestriels Le présent communiqué peut être consulté sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Conférence téléphonique La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE), le 1^{er} juin 2022. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-289-0720, code 7622290, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 1^{er} juin 2022, à compter de 12 h (HE), jusqu'à 12 h (HE) le 1^{er} juillet 2022, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Personnes-ressources Relations avec les investisseurs Relations avec les médias Andrew Chornenky Merick Séguin Vice-président, Relations avec les investisseurs Conseiller principal, Relations avec les médias Cellulaire : 416 846-4845 Cellulaire : 514 451-3201 andrew.chornenky@blcgf.ca merick.seguin@banquelaurentienne.ca

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres. Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 900 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 48,3 milliards \$, de même que des actifs administrés de 28,7 milliards \$. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

<https://presse.banquelaurentienne.ca/2022-06-01-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2022>